

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Météo-France

Commissariat général au développement durable

**Décision n° 11-379 du 27 avril 2011 modifiant la décision fixant au titre de l'année 2011 la composition du jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie**

NOR : DEVD1113726S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général de Météo-France,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;  
Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie ;  
Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;  
Vu l'arrêté du 23 février 2000 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;  
Vu la décision n° 11-025 du 17 janvier 2011 autorisant, au titre de l'année 2011, l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie ;  
Vu la décision n° 11-239 du 16 mars 2011 fixant la composition du jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie, ouvert par la décision du 16 mars 2011 susvisée, est complété comme suit :

*Examineurs*

Mme Giovanna MONTERMINI, enseignante en italien.  
M. Saïd BENJELLOUN, professeur certifié bi-admissible d'arabe.

Article 2

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 27 avril 2011.

Pour le président-directeur général  
et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,*  
Y. FERRY-DELÉTANG